



Le Président

MAIRIE DE MOËLAN SUR MER	
ARRIVÉE:	LE
9	- 7 MARS 2013
LE DÉPOSÉ	LE
ORIGINAL	
COPIE	

Monsieur Nicolas MORVAN
Maire
Mairie de Moëlan-sur-Mer
2 rue des Moulins
29350 MOËLAN-SUR-MER

JFG / KN -2013.007
Département Entreprises et territoire
02 98 98 29 27
kevin.nado@quimper.cci.fr

Quimper, le - 6 MARS 2013

Objet : Révision du Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire,

Par courrier du 26 décembre 2012, vous sollicitez l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille sur la délibération du Conseil municipal de votre commune arrêtant le projet de révision du PLU.

Après une lecture attentive du dossier, la CCI Quimper Cornouaille est favorable à la création d'une nouvelle zone d'activité communautaire sur le secteur Kervignac / Kerallain. Cette initiative souligne la volonté de la municipalité d'offrir aux entreprises des possibilités d'implantation et de développement. Nous resterons toutefois attentifs aux orientations d'aménagement prescrites sur cette zone à fort enjeu du fait de sa proximité avec une zone humide et des zones d'habitat. En effet, il sera nécessaire à l'avenir de travailler à une définition plus précise des aménagements permettant de minimiser l'impact de cette zone en termes de nuisances (circulation, bruit, ...). Nous sommes à votre disposition pour définir avec vous ces orientations.

Après analyse de l'ensemble des éléments, la CCI émet un avis favorable au projet de Plan local d'urbanisme de la commune de Moëlan-sur-Mer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-François GARREC